

DEPARTEMENT
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE N° 2025-186
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Matière :
FONCTION
PUBLIQUE

Sous matière :
PERSONNEL
TITULAIRE ET
STAGIAIRE DE LA
F.P.T

Séance du Conseil Municipal du mercredi 09 juillet 2025
Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses
séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD,
Maire

OBJET :
FONCTIONS,
EMPLOIS ET
MISSIONS
OUVRANT DROIT A
POSSIBILITE
D'USAGE
SPECIFIQUE DE
VEHICULES
MUNICIPAUX

Présents : Patrick MAUGARD, Philippe GREFFIER, Hélène GIRAL, François DEMANGEOT, Bernard GRIMAUD, Nicole CATHALA - LEGUEVAQUES, Philippe GUIRAUD, Jacqueline RATABOUIL, Prèscillia GRANIER, Giovanni ZAMAI, Denis BOUILLEUX, Élisabeth ESCAFRE, Sabine CHABERT, Michel RATABOUIL, Chantal BARTHES, Agnès SOULIER, Bruno PERLES, Zohra KUFEL, Christian WINTERHALTER, Nadia IMEDJADJ.

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST
DE 33

Formant la majorité des membres en exercice

RENDU
EXECUTOIRE

Procurations :

Jean-François VERONIN-MASSET donne pouvoir à Jacqueline RATABOUIL, Brigitte BATIGNE donne pouvoir à Hélène GIRAL,

CONVOCAION
CONSEIL EN DATE
DU : 03 JUILLET 2025

Javier DE LA CASA donne pouvoir à Philippe GREFFIER,
Nicolas ASENSIO-VERGNES donne pouvoir à Bruno PERLES,

AFFICHAGE EN
DATE
DU : 03 JUILLET 2025

Delphine SANTINI donne pouvoir à Sabine CHABERT,
Audrey GAIANI donne pouvoir à Prèscillia GRANIER,
Adrien ROUZAUD donne pouvoir à Michel RATABOUIL,
Béranger SERRES donne pouvoir à Nicole CATHALA -
LEGUEVAQUES.

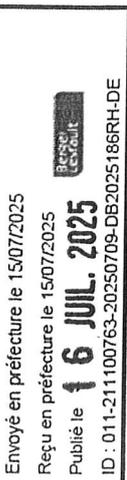
PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU

Absents : Marie-Claude BOURREL, Régine SURRE, Karole CAFFIER, Thierry ROSSICH, Gérard MONDRAGON.

Secrétaire : Chantal BARTHES.

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que, comme chaque année, il est nécessaire d'adopter la liste des fonctions, emplois et missions ouvrant droit à possibilité d'usage spécifique de véhicules municipaux.

Il est précisé que les fonctions, emplois et missions concernés pour 2025, telles que présentées en annexe, sont identiques à celles approuvées en 2024.



**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

FIXE comme indiqué en annexe la liste des fonctions, emplois et missions ouvrant droit à la possibilité d'usage spécifique de véhicules municipaux.

PRECISE que ces usages spécifiques s'inscrivent dans le cadre du règlement d'utilisation des véhicules de services adopté en comité technique du 24 juin 2021 ainsi qu'en Conseil Municipal du 6 juillet 2021 et que, au regard des modalités d'utilisation prévues audit règlement, le remisage à domicile ne constitue pas un avantage en nature contrairement à l'attribution d'un véhicule de fonction.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Ampliation faite le
16 JUIL. 2025
Certifiée exécutoire par réception
en Préfecture le :
15 JUIL. 2025
Par publication le :
16 JUIL. 2025
Par délégation,
Le Directeur Général des Services
Nicolas NAYRAL

Castelnaudary, le 09 juillet 2025

Le Maire,

Patrick MAUGARD

